

PARNE SUR ROC



Petites Cités
de Caractère

en Mayenne



Le Petit Parnéen

Oct./Nov./Déc. 2020

N°26

Entre vous et nous



Agenda

(selon le contexte sanitaire)

Octobre

Jeudi 01 : rencontre entre les responsables d'association et la municipalité – salle des Chardonnerets à 20h

Mardi 27 : séance du conseil municipal à 20h

Samedi 31 : soirée foot organisée par l'AS Parné

Novembre

Vendredi 20 : remise des prix du fleurissement, salle des Chardonnerets à 18h30

Dimanche 22 : repas des aînés organisé par le conseil municipal, salle des Chardonnerets

Mardi 24 : séance du conseil municipal à 20h

Décembre

Samedi 05 : mise en lumières du bourg, place de la mairie à 18h30

Mardi 15 : séance du conseil municipal à 20h

Bientôt...

Janvier 2021

Vendredi 08 : vœux du maire, salle des Chardonnerets à 20h



Je suis et reste passionnée par les sujets de l'éducation et de la parentalité.

En tant qu'élu(e), notre responsabilité est de préparer l'avenir de nos jeunes en leur offrant des conditions optimales pour leurs apprentissages comme pour leur construction émotionnelle et affective. Pour ce faire, l'ensemble des activités périscolaires et extra-scolaires est porté par un PEdT (**Projet Educatif du Territoire**), visé conjointement par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) et la DDCSPP Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population).

Le PEdT de la commune qui s'intitule « **Bien grandir à Parné** » est consultable sur le site internet de notre commune.

Malgré une fin d'année scolaire peu ordinaire en raison de la COVID19, nous avons collectivement fait face à une situation exceptionnelle et complexe ; je tiens ici à remercier **l'ensemble du personnel communal** d'avoir accepté un aménagement des emplois du temps et des activités, afin d'offrir aux élèves un accueil le plus adapté et confortable possible pour répondre aux contraintes du protocole ministériel. Je remercie également **les enseignants** qui ont fait leur possible pour accueillir un maximum d'élèves à chaque étape du déconfinement, en veillant à répondre aux différents protocoles.

La rentrée des classes quant à elle a eu lieu dans des conditions similaires à la normale. Nous avons juste installé quelques nouveaux points d'eau avant la rentrée des classes (côté maternelle et élémentaire), afin de permettre aux élèves de se laver les mains plus facilement. Gageons que nous puissions poursuivre cette année scolaire dans les mêmes conditions.

Concernant le centre de loisirs de cet été, je félicite **l'ensemble de l'équipe encadrante** pour son implication et sa créativité pour faire face à la situation sans répercussions sur la qualité de l'animation. Les retours des enfants ont été positifs, même si, une fois n'est pas coutume, nos petits parnéens n'ont pas eu la chance de partager leurs journées avec les petits forcéens. En revanche, du côté des activités jeunesse, la mixité communale a pu être maintenue.

Pour l'ensemble de ces activités, nous souhaitons associer le plus étroitement possible les parents aux actions proposées aux enfants et aux jeunes de la commune. Si vous avez des idées ou suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part via le secrétariat de la mairie.

Je remercie également Charlotte, Flora, Kaylee, Matthias, Marie qui se sont relayés pour que notre « Point I » soit ouvert tout l'été. Ils ont pu accueillir et orienter pas moins de 256 touristes à la découverte de notre Petite Cité de Caractère.

Pour l'équipe municipale,
Clotilde PRYEN

Adjointe à l'éducation, la vie scolaire, l'enfance et la jeunesse

« Si vous voulez rendre vos enfants meilleurs, donnez-leur l'occasion d'entendre tout le bien que vous en dites à autrui. »

Haim GINOTT

C'est la rentrée !



Édito

Ça bouge à PARNÉ !

Remise des dictionnaires - Juillet 2020



Comme tous les ans, nos CM2 se sont vu remettre par la municipalité un dictionnaire qui les accompagnera tout au long de leur scolarité. Nous leur souhaitons une bonne rentrée en 6ème.

Visite d'un sénateur



Le jeudi 9 juillet dernier, le sénateur Guillaume CHEVROLIER, accompagné de son assistant parlementaire Stéphane JOLLY, est venu échanger avec les nouveaux élus. L'objectif de sa visite était de connaître les projets du nouveau conseil municipal et de présenter son rôle au sénat, en tant que représentant des collectivités territoriales, telles que les communes.

Les vacances à Parné

Plus de 40 enfants par semaine en juillet et plus d'une dizaine fin août ont participé aux différentes activités proposées par les animateurs du centre de loisirs autour de 4 thématiques : KOH LANTA (installation des camps, épreuve mythique des poteaux...), camping (création de sacs de plage, concours de châteaux de sable, ...), pirates (relève de Jack Sparrow, bataille navale, bouteilles à la mer...) et croisières (fabrication de savons, escape game, cluedo...) sans oublier la fabrication de mobiliers en palettes..... Et tout cela dans le respect du protocole sanitaire en place.

Du côté des ados, le programme de rencontre a été allégé cette année pour faire face à la crise sanitaire. Les jeunes ont pu faire tout de même de l'accrobranche, du canoé, des ateliers cosmétiques, une sortie pêche...



Pour préparer les futures vacances de vos enfants, voici le calendrier d'ouverture des accueils de loisirs pour l'année 2020/2021



Journées du patrimoine - 19 et 20 septembre

Malgré le contexte sanitaire et en respectant les gestes barrières, Jacques NAVEAU et Jean-Luc GUEDON ont fait visiter notre église et notre jolie Petite Cité de Caractère.



NOUS AVONS LA CHANCE D'AVOIR UN VILLAGE CHARGÉ D'HISTOIRE. NOUS VOUS PROPOSONS À TRAVERS UN QUIZZ DE LE (RE)DÉCOUVRIR.

À VOUS DE JOUER !

1/ D'où vient le nom de Parné sur Roc ?

- a. De M. Part qui est né dans la ferme du Roc.
- b. De la villa gallo-romaine de Patrinus qui se situait à l'ouest du bourg actuel.
- c. Ce nom trouve sa source du terrain géologique particulièrement dur.

2/ Au moyen-âge le chemin valais était particulièrement utilisé mais quelles villes reliait-il ?

- a. Tours au Mont-Saint Michel.
- b. Parné sur Roc à New-york.
- c. Aucune ville, ce chemin n'a jamais existé.

3/ Quel autre nom était donné à la rue aux chèvres par le curé Moussay ?

- a. Tout simplement la rue aux chèvres parce que c'est comme ça qu'elle s'appelait.
- b. La « rue au diable » car les garçons en retard le matin pour l'école et qui n'avaient par conséquent pas le temps de passer à l'église pour la prière matinale, passaient par cette rue pour ne pas être vus par le prêtre.
- c. La rue « Dure Dure Dure » car elle est vraiment dure dure dure à monter.

Réponse en dernière page



Portraits

Les connaissez-vous ?

Chaque jour, vous les voyez, les rencontrez ou les croisez dans leurs fonctions, sans pour autant connaître leur rôle exact au sein de la commune. Il s'agit des agents communaux qui assurent un service public, c'est-à-dire une mission d'intérêt général.

Tout d'abord, vous trouverez à la mairie le service administratif, composé de Nadine, Christine et Maxime. Ils sont en charge de l'accueil du public, le secrétariat et tous les dossiers liés à l'état civil, l'urbanisme, les finances... Ils sont le relai principal entre vous et l'équipe municipale. Ensuite, dans les différentes rues de Parné travaille le service technique, composé de Thomas, Thierry et Mathieu, pour rendre notre commune plus belle, plus propre, plus pratique. Par conséquent, ils sont en charge de l'entretien de la voirie, des espaces verts, mais également des locaux communaux. Leur soutien logistique est également indispensable lors de l'organisation des manifestations.

Enfin, au sein de notre école, l'équipe d'animation est quotidiennement aux côtés des enfants. Elle est composée d'Aurélie, Christine et Josiane (3 ATSEM pour les classes de maternelle), de Catherine (agent de restauration scolaire) et enfin de Gisèle, Carine et Laëtitia (3 agents polyvalents en charge de la restauration scolaire, de l'entretien et des temps périscolaires). Nous, élus, sommes heureux de travailler auprès de cette équipe dynamique. Nous souhaitons les remercier pour leur investissement et leur sens du service.



De gauche à droite
Thomas, Christine, Thierry, Christine, Carine, Catherine, Aurélie, Nadine, Josiane, Gisèle, Maxime et Laëtitia (Absent sur la photo Mathieu)

Oct./Nov./Déc. 2020
N°26

Le Petit Parnéen N°26

Vie Associative



jeunes footballeurs !!! Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, il est important que nos licenciés soient pris en charge par le plus grand nombre d'éducateurs ou d'accompagnateurs selon les protocoles mis en place par le club, le District de Football de la Mayenne, la Ligue de Football des Pays de la Loire et la Fédération Française de Football. Nous faisons appel à votre bon sens et à votre générosité ... Nos jeunes licenciés ont besoin de vous pour pratiquer leur sport dans les meilleures conditions possibles. Nous restons à votre disposition pour vous écouter, vous répondre ou vous accompagner dans ces missions nécessaires à l'épanouissement de nos enfants. En comptant sur votre bienveillance et votre solidarité !!! Sportivement »

Contact : Julien TABURET - julien.taburet@outlook.fr - 06.12.83.70.81

Football

« Le club de l'AS Parné a fait sa rentrée le mercredi 9 septembre 2020 et nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour accompagner nos plus jeunes licenciés »

extraits des séances du Conseil Municipal

Messages

Commission "Solidarité, cadre de vie, santé, accessibilité"

Le bien vivre ensemble et la solidarité ne sont plus que jamais d'actualité. La municipalité offre aux parnéens la possibilité de se joindre à cette commission pour partager des idées, participer à des projets ou apporter votre soutien à ceux qui en ont besoin... N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou via l'adresse mail suivante : accueil@mairieparne.fr

Boîte à idées – site internet

La commission communication travaille sur la refonte du site internet. Nous sommes à l'écoute de vos attentes et besoins. Vous pouvez nous écrire à : accueil@mairieparne.fr en répondant à ces questions :

Quelles informations cherchez-vous actuellement sur le site internet de la mairie ?

Qu'aimeriez-vous trouver comme informations sur le futur site ?

Avis à tous les entrepreneurs, artisans, chefs d'entreprise, agriculteurs ...

Faites-vous connaître auprès des Parnéens.

La mairie est à votre disposition pour toute communication interne à la commune. N'hésitez pas à annoncer votre création d'entreprise, vos portes ouvertes, vos nouveaux produits ... Nous étudierons ensemble la possibilité de communiquer sur le site internet, les réseaux sociaux et le journal municipal.

Réponses « Le saviez-vous ? »

1b / 2a / 3b

Mardi 23 juin 2020, le conseil municipal

- Maintient les taux de fiscalité (taxe foncière bâtie et non bâtie) pour 2020.
- Vote son budget primitif 2020 : Fonctionnement 1 306 876.65 €, et Investissement 1 080 975.49 €.
- Vote les budgets annexes primitifs pour les lotissements de la Longeraie tranches 2 et 3.
- Retient le prix de cession pour le chemin rural des Théories : 0,20 € par m².
- Désigne ses représentants auprès de TEM, de l'association des Petites Cités de Caractère et du syndicat des Petites Cités de Caractère.
- Confirme le report de l'animation prévue avec Una Voce le 29 Août 2020 en 2021.
- Propose de reporter « la Journée des Peintres dans la rue » au 20 septembre 2020.

Mardi 7 juillet 2020, le conseil municipal

- Constitue sa commission d'appel d'offres.
- Approuve son règlement intérieur pour la durée du mandat.
- Décide d'émettre un avis favorable concernant le projet d'extension de Monsieur Sébastien REMON.
- Retient le prix de cession pour le chemin de Courtiliers : 0,20 € par m².
- Approuve la modification du siège social du Syndicat "Petites Cités de Caractère" pour le transférer à la mairie Parné-sur-Roc - 1 Place du prieuré - 53260 Parné-sur-Roc.
- Constitue sa commission communale des impôts directs (24 membres proposés, 12 seront retenus par les services des impôts).
- Est informé que le 6 juillet a eu lieu l'installation du conseil communautaire de Laval Agglomération pour la mandature 2020-2026. Monsieur Florian BERCAULT a été élu Président. Le bureau communautaire sera constitué de 15 Vice-présidents et 10 conseillers communautaires délégués. Notre maire, David CARDOSO, s'est vu confier la délégation « dialogue social ».

Mardi 1^{er} septembre 2020, le conseil municipal

- Désigne le maire, David CARDOSO, et son adjointe, Clotilde PRYEN, pour être respectivement membres titulaire et suppléant de la CLECT à Laval Agglomération.
- Adhère à un groupement de commande d'électricité coordonné par TE53 (Territoire Energie Mayenne).
- Vote un budget de 920 € pour la formation des élus.
- Est informé des coûts des différents services de la commune.
- Vote une augmentation d'environ 2% des tarifs de la restauration scolaire, des services extra-scolaires, de la location de la salle des Chardonnerets ainsi que des concessions du cimetière à compter de janvier 2021.
- Annule l'édition 2020 de la journée des « Peintres dans la rue ».
- Débat sur l'aménagement de la rue du « Vieux chemin ».
- Valide l'implantation de 3 tables de pique-nique d'ici le printemps prochain.
- Prend connaissance du nombre d'enfants inscrits à l'école de Parné : 174 élèves pour cette rentrée 2020/2021.
- Est informé que M. Florian BERCAULT, président de Laval Agglomération, viendra se présenter et échanger avec les conseillers municipaux lors du conseil du 22 septembre prochain.

Flash info



Quels sont les gestes à bannir pour le traitement de mes eaux usées ?

Une fois utilisée, votre eau part dans le réseau d'assainissement. La présence de polluants nécessite des traitements complémentaires. A minima, cela occasionne des coûts de traitement plus élevés. Au pire, ces polluants vont dégrader l'environnement.

Pour ne pas risquer de perturber la dépollution ultérieure des eaux usées et, ce faisant, contribuer à préserver notre environnement, ne jetez pas certains produits dans les toilettes ou l'évier (médicaments, peintures, dissolvants, produits de bricolage, de jardinage, huiles, ...). Vous pouvez les déposer aux points de collecte dans les déchetteries ou en pharmacie pour le recyclage des médicaments.

De la même manière, ne jetez pas de lingettes, ni de coton-tige ou de litière dans les WC. Ils endommagent les dispositifs de dépollution et sont donc nocifs pour nos ressources naturelles en eau.



État civil

Naissances

Arthur CONNAN
Né le 04/06/2020



Camille BOULET
Née le 23/06/2020



Léo LETESTU
Né le 01/07/2020



Clémence VALLET
Née le 27/07/2020

Léo LE BOZEC
Né le 24/08/2020

Mariage

Gaëtane
BERNARD DE LAVERNETTE
et Jean CHERRUAULT
18 juillet 2020

Priscilla LEBERRUYER
et Etienne LEPAGE
05 septembre 2020

Décès

Pierre-Yves BRAULT
23 juillet 2020